

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°75-2020-073

PREFECTURE DE PARIS

PUBLIÉ LE 2 MARS 2020

Sommaire

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et	
de l'emploi	
75-2020-03-02-002 - décision du 2 mars 2020 portant subdélégation de signature du	
directeur régional adjoint, responsable par intérim de l'unité départementale de Paris à	
divers fonctionnaires de sa direction (6 pages)	Page 3
Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris	
75-2020-03-02-005 - Arrêté portant délégation de signature - responsable du pôle gestion	
publique État et adjoints -Mars 2020 (2 pages)	Page 10
75-2020-03-02-004 - Arrêté portant délégation de signature pour le pôle gestion publique	
État (17 pages)	Page 13
75-2020-03-02-003 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de	
signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de	
l'annexe II au code général des impôts - Mars 2020 (5 pages)	Page 31

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

75-2020-03-02-002

décision du 2 mars 2020 portant subdélégation de signature du directeur régional adjoint, responsable par intérim de l'unité départementale de Paris à divers fonctionnaires de sa direction



MINISTERE DU TRAVAIL

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ILE DE FRANCE

Unité départementale de Paris

Décision du 2 mars 2020 portant subdélégation de signature du directeur régional adjoint, responsable par intérim de l'unité départementale de Paris à divers fonctionnaires de sa direction

Le responsable par intérim de l'unité départementale de Paris,

- Vu le code du travail,
- **Vu** le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'état dans la région et les départements Ile-de-France,
- Vu le décret n°2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail,
- Vu l'arrêté interministériel du 20 décembre 2019 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île de France à compter du 1^{er} janvier 2020,
- Vu l'arrêté n° 2020-2 en date du 9 janvier 2020 chargeant Monsieur Vincent RUPRICH de l'intérim de l'unité départementale de Paris à compter du 9 janvier 2020 ;
- Vu la décision n° 2020-13 du 9 janvier 2020, par laquelle Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France délègue sa signature à Monsieur Vincent RUPRICH directeur régional adjoint, responsable par intérim de l'unité départementale de Paris
- Vu la décision n° 2019-89 du 28 octobre 2019 portant délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail pour le département de Paris.
- Vu l'arrêté portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérims.

DECIDE:

Article 1er: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Dispositions légales	Décisions						
Anticipation négocio	Anticipation négociée des mutations économiques pour développer les compétences, maintenir l'emploi et encadrer les licenciements économiques						
Article L 1233-56 du code du travail	Avis sur la procédure et observations sur les mesures sociales pour les procédures ouvertes par les entreprises non soumises à l'obligation d'établir un PSE.						
Articles L 1233-57-1 et L 1233-57-6 du code du travail	Avis sur la procédure et observations sur le PSE pour les procédures ouvertes par les entreprises soumises à l'obligation d'établir un PSE.						
Articles L 1233-57-1 à L 1233-57-7 du code du travail	Décision de validation de l'accord collectif signé en application de l'article 1233- 24-1 Décision d'homologation du document unilatéral pris en application de l'article L 1233-24-4						
Articles L 1233-57-5 et D 1233-12 du code du travail	Injonction prise sur demande formulée par le CE ou, à défaut, les DP ou, en cas de négociation d'un accord L 1233-24-1, par les OS représentatives de l'entreprise.						
Article L 4614-13 du code du travail	Décision relative à la contestation de l'expertise réalisée dans le cadre de l'article L 4614-12-1.						
Article L 1233-35-1 et article R 1233-3-3	Décision relative à la contestation portant sur l'expertise prévue à l'article L 1233-34 (délai de cinq jours) Cf article L 1233-34 : expertise unique dans le cadre d'un PSE décidée par le comité social et économique et portant sur les domaines économique et comptable ainsi que sur les effets potentiels du projet sur les conditions de travail						

En cas d'empêchement, au directeur du travail, à la directrice adjointe du travail et à l'attachée principale d'administration dont les noms suivent :

- M. François CHAUMETTE, directeur du travail
- Mme Corinne ROUXEL, attachée principale d'administration
- Mme Isabelle CHABBERT, directrice adjointe du travail

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Dispositions légales Décisions					
	Egalité professionnelle				
Articles L 1143-3 et D 1143-6 du code du travail	Décision d'opposition à un plan pour l'égalité professionnelle				
Articles L 2242-9 et R 2242-10 du code du travail	Décision appréciant la conformité d'un accord d'entreprise ou d'un plan d'action aux dispositions de l'article L. 2242-8 du code du travail				
	Santé et sécurité				
Article R 4723-5 du code du travail Article L 4721-1 du	Décision prise sur recours hiérarchique formé contre une demande d'analyse de produits faite en application de l'article R 4722-10 Mise en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation				
code du travail	dangereuse résultant d'une infraction aux dispositions des articles L. 4121-1 à L. 4121-5, L. 4522-1 et L. 4221-1				
	Groupement d'employeur				
Articles L 1253-17 et D 1253-7 à D 1253-11 du code du travail	Décision d'opposition à l'exercice de l'activité d'un groupement d'employeurs				
Articles R 1253-19 à R 1253-27 du code du travail Décisions accordant, refusant ou retirant l'agrément d'un grou d'employeurs					
	Durée du travail				
Article D 3141-35 du code du travail	Décision désignant les membres de la commission instituée auprès des caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics				
Article R 713-44 du code rural	Décision prise sur recours hiérarchique formé contre une décision de l'inspecteur du travail imposant un mode d'enregistrement de la durée du travail				
Articles R 713-11, R 713-12 et R 713-14 du code rural	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail pour une entreprise ou pour une activité dans le département				
Articles L 713-11, R 713-12 et R 713-13 du code rural	13-12 et R 713-13 du hebdomadaire absolue du travail pour une entreprise ou pour une activité dans l				
Action de l'inspection du travail					
Articles L 8114-4 et suivants et R 8114-3 et suivants du code du travail	Mise en œuvre de la transaction pénale : proposition au mis en cause, demande d'homologation au procureur, notification au mis en cause				

Aux directeurs du travail et directeurs adjoints du travail dont les noms suivent :

- M. Patrice PEYTAVIN, directeur du travail
- Mme Christelle CHAMBARLHAC, directrice adjointe du travail
- M. Patrice BERTHREU, directeur adjoint du travail
- Mme Anne AUDIC, directrice du travail
- Mme Catherine LAPEYRE, directrice du travail
- M. Stéphane LAMAIRE, directeur adjoint du travail

2

Article 3: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Santé et sécurité					
Articles L 1242-6 et D 1242-5 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir à des salariés sous contrat à durée déterminée pour certains travaux particulièrement dangereux				
Articles L 1251-10 et D 1251-2 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir au travail temporaire pour certains travaux particulièrement dangereux				
Articles L 4154-1 et D 4154-3 à D 4154-6 du code du travail	Décision autorisant ou refusant d'autoriser ou retirant une décision d'autorisation d'employer des salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée ou des salariés temporaires pour accomplir des travaux exposant à certains agents chimiques dangereux				
Articles R 4533-6 et R 4533-7 du code du travail	Décision accordant ou refusant d'accorder les dérogations aux dispositions des articles R. 4533-2 à R. 4533-4 (voies et réseaux divers de chantiers de construction)				
Article R 4462-30 du code du travail	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais complémentaires				
Article 8 du décret du 26 octobre 2005 relatif aux chantiers de dépollution pyrotechnique	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais complémentaires				
Article 3 de l'arrêté du 23 juillet 1947	Décision accordant ou refusant une dispense à l'obligation de mettre des douches à disposition des travailleurs				
	Durée du travail				
Articles L 3121-21 et R 3121-10 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail				
Articles L 3121-24, L 3121-25, R 3121-11 et R 3121-16 du code du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail				
	Représentation du personnel				
Articles L. 2143-11 et R 2143-6 du code du travail	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de délégué syndical				
Articles L 2142-1-2, L 2143-11 et R 2143-6 du code du travail	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de représentant de section syndicale				
Articles L 2313-5, L 2313-8, R 2313-1 et R 2313-4 du code du travail	Décision fixant le nombre et le périmètre des établissements distincts du comité social et économique				
Articles L 2314-3 et R 2314-3 du code du travail	Décision fixant la répartition du personnel et des sièges entre les collèges électoraux du comité social et économique				
Articles L 2316-8 et R 2316-2 du code du travail	Décision fixant la répartition des sièges entre les établissements et les collèges au sein d'un comité social et économique central				
Articles L 2333-4 et R 2332-1 du code du travail	Décision répartissant les sièges au comité de groupe entre les élus du ou des collèges électoraux				
Articles L 2333-6 et R 2332-1 du code du travail	Décision de désignation du remplaçant d'un représentant du personnel du comité de groupe				
Articles L 2345-1 et R 2345-1 du code du travail	Décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de suppression d'un comité d'entreprise européen				

Aux responsables des unités de contrôle dont les noms et affectations suivent :

Unité de contrôle	Nom du Responsable Unité de Contrôle
Unité de contrôle des 1 ^{er} et 2 ^{ème}	BENARD Marie-Claude
arrondissements	
Unité de contrôle des 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 11 ^{ème}	ROBINOT Yohan
arrondissements	
Unité de contrôle des 5 ^{ème} , 6 ^{ème} et 7 ^{ème}	LEITAO Sylvie
arrondissements	
Unité de contrôle du 8 ^{ème} arrondissement	DEMORTIER Marika
Unité de contrôle du 9 ^{ème} arrondissement	LEPERTEL Franck
Unité de contrôle des $10^{\text{ème}}$ et $18^{\text{ème}}$	DARRACQ Larissa
arrondissements	
Unité de contrôle du 12 ^{ème}	GIRON Elodie
arrondissement	
Unité de contrôle des 13 ^{ème} et 14 ^{ème}	MARTIN Francis
arrondissements	
Unité de contrôle du 15 ^{ème}	SAOULI Lydia
arrondissement	
Unité de contrôle du 16 ^{ème}	VASSEUX Niklas
arrondissement	
Unité de contrôle du 17 ^{ème}	PEYRON Patrice
arrondissement	
Unité de contrôle du 19 ^{ème} et 20 ^{ème}	JANNES Henri
arrondissements	
Unité de contrôle Transport du	MATHEVET Eric
département	

En cas d'empêchement des responsables d'unité de contrôle, aux directeurs du travail ou à leurs adjoints dont les noms suivent :

- Mme Anne AUDIC, directrice du travail
- Mme Catherine LAPEYRE, directrice du travail
- Mme Christelle CHAMBARLHAC, directrice adjointe du travail
- M. Patrice PEYTAVIN, directeur du travail

Article 4: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Dispositions légales	Décisions			
Formation professionnelle et certification				
Articles R 338-6 et R 338-7 du code de l'Education, arrêtés du 9 mars 2006 et du 10 mars 2009	Délivrance du titre professionnel Désignation du jury VAE : recevabilité de la VAE			
Article R 6325-20 du code du travail	Décision de retrait du bénéfice des exonérations de cotisations sociales attaché aux contrats de professionnalisation			
Articles D 5424-8 à D 5424-10 du code du travail	Décision déterminant les périodes d'arrêts saisonniers de travail par suite d'intempéries (entreprises de BTP)			

Au directeur du travail, à la directrice adjointe du travail et à l'attachée principale d'administration dont les noms suivent :

- M. François CHAUMETTE, directeur du travail
- Mme Corinne ROUXEL, attachée principale d'administration
- Mme Isabelle CHABBERT, directrice adjointe du travail

Article 5: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Rupture conventionnelle					
Articles L. 1237-14 et R. 1237-3 du code du travail Décisions d'homologation et de refus d'homologation des conventions de rupture du contrat de travail					
Scrutin o	Scrutin de mesure d'audience des organisations syndicales dans les TPE				
Article R 2122-21 du code du travail	Décision prise sur le recours gracieux formé par un électeur ou son représentant en cas de contestation relative à une inscription sur la liste électorale établie dans le cadre du scrutin de mesure de l'audience des organisations syndicales dans les entreprises de moins de 11 salariés				

Aux directeurs du travail et à la directrice adjointe du travail dont les noms suivent :

- M. Patrice PEYTAVIN, directeur du travail
- Mme Christelle CHAMBARLHAC, directrice adjointe du travail
- M. François CHAUMETTE, directeur du travail

Article 6: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Dispositions légales Décisions						
	Apprentissage					
Décisions en matière d'apprentissage et notamment : Décision de suspension du contrat d'apprentissage (article L 6225-4) Articles L 6225-4 à L 6225-8 et R 6225-1 à R 6225-12 du code du travail Décision autorisant ou refusant la reprise de l'exécution du c d'apprentissage (article L 6225-5) Décision interdisant le recrutement de nouveaux apprentis ainsi que de j titulaires d'un contrat d'insertion en alternance (article L 6225-6) Décision mettant fin ou refusant de mettre fin à l'interdiction de recru nouveaux apprentis (article R 6225-11)						
	Travailleurs et stagiaires de moins de 18 ans					
Articles L 4733-8 et suivants du code du travail Articles L 4733-8 et suivants du code du travail Décision de suspension du contrat de travail ou de la convention du L 4733-8) Décision autorisant ou refusant la reprise de l'exécution du contrat de la convention du stage (article L 4733-9) Décision interdisant le recrutement de travailleurs ou l'accuei (article L 4733-10)						
Demandeur d'emploi						
Articles R 5422-3 et -4 du code du travail Détermination du salaire de référence des travailleurs migrants						

Aux directeurs du travail et à la directrice adjointe du travail dont les noms suivent :

- M. Patrice PEYTAVIN, directeur du travail
- Mme Christelle CHAMBARLHAC, directrice adjointe du travail
- M. François CHAUMETTE, directeur du travail

Article 7: Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et actes administratifs suivants :

Dispositions légales	Décisions					
	Epargne salariale					
	Demande de retrait ou de modification de dispositions d'un accord d'intéressement ou de participation, ou d'un règlement d'épargne salariale					

Aux directeurs du travail, à la directrice adjointe du travail et aux contrôleures du travail dont les noms suivent :

- M. Patrice PEYTAVIN, directeur du travail
- M. François CHAUMETTE, directeur du travail
- Mme Christelle CHAMBARLHAC, directrice adjointe du travail
- Mme Véronique PREAU, contrôleure du travail
- Mme Véronica ZANIER-PASCUAL, contrôleure du travail

Article 8:

Sont exclus des subdélégations visées aux articles 1 à 4 les courriers, actes et décisions faisant suite à un recours gracieux ou, sur le champ de l'emploi et de la formation professionnelle, à une situation signalée par l'autorité préfectorale ou des personnes titulaires d'un mandat électif public.

Article 9:

Les décisions prises en application de la présente délégation sont rédigées sous le timbre :

Pour la directrice de la Direccte d'Île de France Par subdélégation du directeur régional adjoint, responsable par intérim de l'unité départementale de Paris

Une copie des décisions prises en application des articles 2 et 3 est transmise pour information par la subdélégataire au directeur des relations et services du travail .

Article 10:

Le responsable par intérim de l'unité départementale de Paris est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Île de France, préfecture de Paris et de la préfecture de police à l'adresse suivante : www.ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, le 2 mars 2020

Le directeur régionale adjoint, Responsable par intérim de l'unité départementale de Paris

signé

Vincent RUPRICH

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-03-02-005

Arrêté portant délégation de signature - responsable du pôle gestion publique État et adjoints -Mars 2020



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS 94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02

Le 2 mars 2020

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE SIGNATURE

L'administrateur général des finances publiques, Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances Publiques;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances Publiques :

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant nomination de M. Pierre-Louis MARIEL, administrateur général des Finances Publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des Finances Publiques en date du 13 septembre 2017 fixant au 9 octobre 2017 la date d'installation de M. Pierre-Louis MARIEL dans les fonctions de directeur régional des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

décide :

Article 1:

Délégation générale de signature est donnée à :

- Mme Karine CHANQUOY-JACQUET, administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle gestion publique État ;
- Mme Françoise TUCOO, administratrice des finances publiques, responsable adjointe du pôle gestion publique État ;
- Mme Christine PAILLON, administratrice des finances publiques, responsable adjointe du pôle gestion publique État;
- M. Gaël BRENAUT, administrateur des finances publiques, responsable adjoint du pôle gestion publique État.



Ceux-ci reçoivent mandat à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls, ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, sans toutefois que cet empêchement puisse être invoqué par les tiers ou opposé à eux.

Ils sont autorisés à agir en justice et effectuer des déclarations de créances.

Article 2:

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'Administrateur général des finances publiques Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris

Signé

Pierre-Louis MARIEL

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-03-02-004

Arrêté portant délégation de signature pour le pôle gestion publique État



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

A Paris. le 2 mars 2020

Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris 94 rue Réaumur 75 104 PARIS CEDEX 02

Délégation de signature pour le pôle gestion publique État

L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction régionale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des finances publiques et notamment celle d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 nomination de M. Pierre-Louis MARIEL, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 13 septembre 2017 fixant au 9 octobre 2017 la date d'installation de M. Pierre-Louis MARIEL dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :



I – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Comptes et action économique et financière

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M.	Gaël	BRENAUT,	Administrateur	des	Finances	publiques,	Chef	du	Département	Comptes	et	action
écoi État	1	ie et financière	e reçoit délégation	on de	e signer po	our toutes le	s affai	res	relevant du Pô	de Gestion	Pu	ıblique

Mme Magali HOUERROU, Administratrice des Finances publiques adjointe, cheffe de la division de l'action économique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

- M. Dominique MOLLARD, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Comptabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.
- M. Hervé RAMONDOU, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière.

Mme Christine BARDINAL, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, cheffe de la division Services financiers, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Comptes et action économique et financière

COMPTES ET ACTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE						
DIVISION DE L'ACTION ECONOMIQUE						
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir					
Mme Magali HOUERROU Administratrice des Finances publiques Adjoint Cheffe de la division	Signer les documents entrant dans les attributions de la Division de l'Action Économique .					
M. Philippe FLOCH Inspecteur divisionnaire des Finances publiques Adjoint du cheffe de la division	Signer les documents entrant dans les attributions de la Division de l'Action Économique.					
M. Jean JAMET Inspecteur divisionnaire des Finances publiques	Signer les certifications des dépenses communautaires.					
M. Godefroy JUMEAU Inspecteur des Finances publiques	Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.					
M. Édouard GALLEGO Inspecteur des Finances publiques	Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires. Giant de concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.					
Mme Isabelle CALLARD Inspectrice des Finances publiques	 Signer les certifications des dépenses communautaires. Signer les certifications des dépenses communautaires. 					
Mme Thiarra LOUANGA Inspectrice des Finances publiques	 Signer les certifications des dépenses communautaires. Signer les documents entrant dans les attributions de la division Action économique et financière concernant le programme URBACT 					
M. Pierre OLIVE Contrôleur principal des Finances publiques	Signer les certifications des dépenses communautaires					
	DIVISION COMPTABILITÉ					
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir					
M. Frédéric CHARGE Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Comptabilité générale « Relations avec les services »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec les Services », Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services. 					

Mme Chantal STONS Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au chef du service Comptabilité Générale « Relations avec les services »	 Signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les bordereaux d'envoi de mandat cash à destination de La Banque Postale, Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique).
Mme Géraldine LE PICARD Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale – « Relations avec le réseau », Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.
Mme Nadine GUILLOT Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
Mme Anne VILLAROYA Contrôleur principal des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
M. Jacky MONTROUGE Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la responsable du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
Mme Isabelle CHAUMEIL Contrôleur principal des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».
Mme Clémence MONTPONT Agent administratif des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».
M. Pierre RESSEGUIER Inspecteur des Finances publiques Responsable du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts »	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoine et Impôts », Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement

	DIVISION RECETTES NON FISCALES
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M. Gérard JOUVE Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)	 Signer: les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les lettres de retenues pour pensions civiles les lettres de désistement, les pièces pour le compte de gestion, les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, les fiches d'écriture du service, les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 20 000 €, les levées de prescription dans la limite de 20 000 €, les lettres-chèques dans la limite de 20 000 €.
M. Jean PENTIER Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)	 Signer: les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les lettres de retenues pour pensions civiles, les lettres de désistement, les pièces pour le compte de gestion, les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, les fiches d'écriture du service, les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €, les levées de prescription dans la limite de 5 000 €, les lettres-chèques dans la limite de 500 €.
Mme Dany SALMON Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Gestion du Recouvrement des Produits Divers (GRPD)	 Signer: les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les lettres de retenues pour pensions civiles, les lettres de désistement, les pièces pour le compte de gestion, les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, les fiches d'écriture du service, les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €, les levées de prescription dans la limite de 5 000 €, les lettres-chèques dans la limite de 500 €.

	DIVISION RECETTES NON FISCALES
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M Philippe VIAL Inspecteur des Finances publiques Responsable du service	 Signer: les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusé de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôt de chèques,
Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)	 les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 € et les mises en demeure sans limitation de montant,
	- les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour le titres dans la limite de $10~000~\rm C$,
	- les propositions d'admissions en non-valeur, pour les titres émis par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), suite à clôture pour insuffisance d'actifs,
	- les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 ϵ ,
	 les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 € les délais établis par la Banque de France dans le cadre des plans de rétablissements personnels,
	- les déclarations de créance en matière de procédures collectives et les plans de surendettement de la BDF,
	- les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratif nécessaires à l'instruction des dossiers,
	- les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendication d'objets saisis,
	- les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans l' limite de 5 000 ϵ ,
	- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant un remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice d droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.
Mme Liliane LIENART	• Signer:
Inspectrice des Finances publiques Chargée de mission à la division des recettes non	- les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques,
division des recettes non fiscales	- les demandes d'enquête auprès des différents organismes,
	- les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 ϵ ,
	- les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour le titres dans la limite de 5 000 ϵ ,
	- les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 ϵ ,
	- les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 ϵ
	- les déclarations de créance en matière de procédures collectives, les plans de surendettement de la BDF,
	- les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratif nécessaires à l'instruction des dossiers,
	- les accusés de réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendication d'objets saisis, les demandes de renseignements adressées aux débiteurs de produit divers sollicitant la remise gracieuse de leur dette,
	- les remises gracieuses et les annulations de majorations et frais de poursuites dans la limite de 1 000 ϵ ,
	- les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de

	droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.
	DIVISION RECETTES NON FISCALES
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Nadège DAMPIERRE Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)	 Signer: les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les mainlevées pour les créances dans la limite de 5 000 €, les mises en demeure, les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5000 €, les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 10 000 €, les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 5 000 €, les remises gracieuses et annulations de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 10 000 €, les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement et toute correspondance non créatrice de droits nécessaire à l'instruction préalable des dossiers.
Mme Sylvie PENTIER Contrôleuse des Finances Publiques	 Signer: les déclarations de recettes, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement et les déclarations de dépôts de chèques,
Chef du secteur recouvrement contentieux	 les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €, les délais de paiement inférieurs à 12 mois pour des dettes dans la limite de 10 000 €, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5 000 €, les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite de 5 000 €, les remises gracieuses et annulations de majoration pour un montant dans la limite de 1 000 €, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 € et les plans de surendettement jusqu'à 5 000 €. les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement.
M. Régis GUALBERT Agent des Finances Publiques Chef Adjoint du secteur recouvrement contentieux	 Signer: les déclarations de recettes, les bordereaux d'envoi, les accusés de réception, les attestations de paiement et les déclarations de dépôts de chèques, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €, les délais de paiement inférieurs à 12 mois pour des dettes dans la limite de 10 000 € les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5 000 €, les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite de 5 000 €, les remises gracieuses et annulations de majoration pour un montant dans la limite de 1 000 €, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 € et les

plans de surendettement jusqu'à 5 000 €. - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement. **Mme Viviane** Signer: **OSTOLOGUE** - les déclarations de recettes, les reconnaissances de dépôts, les bordereaux d'envoi, les Contrôleuse des Finances accusés de réception, les attestations de paiement, les bordereaux de situation, les déclarations de dépôts de chèques, publiques - les demandes d'enquête auprès des différents organismes, Chef du secteur débiteurs - les mainlevées pour les créances dans la limite de 5 000 €, publics / personnes morales - les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres de droit privé/Office Français dans la limite de 1 000 €, de l'immigration et de - les saisies à tiers détenteur dans la limite de 30 000 €, l'intégration -les mises en demeure dans la limite de 50 000 €, - les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €, - les accusés de réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, - les remises gracieuses et les annulations de majoration et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 2 500 €, - les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €. - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une remise gracieuse ou un délai de paiement. DIVISION DES RECETTES NON FISCALES Nom - Prénom Pouvoir Grade - Fonction Mme Sylvie BOUVARD, Contrôleur des Finances **Publiques** Mme Fabienne THOMAS, Contrôleur des Finances Signer: **Publiques** - les bordereaux d'envoi, Mme Mélanie - les demandes d'enquête après des différents organismes, DELAMARCHE, - les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite Contrôleur des Finances de 500 €. **Publiques** - l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de 5 000€ et pour une durée de 4 mois au maximum ; **Mme Anita GILLET** - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une Contrôleur des Finances remise gracieuse ou un délai de paiement. **Publiques** M. Joël GUILLOT, Contrôleur des Finances **Publiques** Mme Khadija ELMIYOUI, Contrôleur des Finances Publiques M. Jean-Emmanuel ROCHE-BECKER, Contrôleur des Finances **Publiques Mme Karine AHMED-**LALOUI, Agent des Signer: Finances Publiques - les bordereaux d'envoi, Mme Jeanne BASSERES, - les demandes d'enquête après des différents organismes, Agent des Finances Publiques - les remises gracieuses et les annulations de majoration pour un montant dans la limite de 500 €, **Mme Anne-Charlotte** - l'octroi de délai de paiement conforme à la proposition du débiteur dans la limite de BELORGEY, Agent des 5 000€ et pou une durée de 4 mois au maximum ; Finances Publiques - les demandes de renseignements ou de pièces adressées aux débiteurs sollicitant une M. Christophe BRICE, remise gracieuse ou un délai de paiement. Agent des Finances Publiques

Mme Céline FECIL, Agent des Finances Publiques
Mme Florence GRUNDMAN, Agent des Finances Publiques
Mme Alice-Reine MANTEL, Agent des Finances Publiques
M. Frédéric TABARDEL, Agent des Finances Publiques
M. Lakshmi KOTHANDARAMAN Agent des Finances Publiques
Mme Isadora COLONNA- DESPRATS Agent des Finances Publiques

I	DIVISION DES SERVICES FINANCIERS
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Geneviève PAYEL Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Accueil-Guichet	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Thierry MORIS Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Service Accueil-Guichet	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée). Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
Mme Sarra SGHAIER Contrôleuse des Finances publiques Service Accueil-Guichet	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M Philippe ZUSSY Contrôleur principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
Mme Lutesse CLAIRE Contrôleuse des Finances publiques Service Accueil-Guichet	 Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L. 627-3 du code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Stéphane AMARZIT Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet	Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. David MALOVEC Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet	Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.

M. Jean-Marc LEMASSON Inspecteur des Finances publiques Chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
M. Sébastien DENIMAL Contrôleur des Finances publiques Adjoint au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
Mme Hélène ROCHE Contrôleuse principale des finances publiques Adjointe au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
M. Nicolas VARACHE Contrôleur des Finances publiques Adjoint au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.

II – PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Dépenses de l'État

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Mme Françoise TUCOO, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle Gestion publique État.

Mme Françoise MOTARD, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, en charge de la division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

Mme Muriel GALVEZ, Administratrice des Finances publiques adjoint, cheffe de la division Dépense, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

M. Jérôme LACORE, Inspecteur principal des Finances publiques, chef de la Division Pensions, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'État.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

	DÉPENSES DE L'ÉTAT
	DIVISION PAYE
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Pierrette FERREIRA Inspectrice divisionnaire des Finances publiques adjointe à la responsable de la division Paye	Signer pour toutes les affaires relevant de la division Paye
M. Philippe HUET Contrôleur des Finances publiques	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant de la cellule « Études » , ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Thierry DELATRE Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Jean-Louis PUGIBET Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons- Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Françoise FRODEAU-CARTIER Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au responsable du service Liaison- Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Magali BUZELIN Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations B	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.

N. D.	Pouvoir	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir	
M. Yannick DESPREZ Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons- Rémunérations B	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.	du
M. Christel BERDIER Contrôleur des Finances publiques Adjoint au responsable du service Liaisons- Rémunérations B	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception	du
Mme Marie-Laure BERTHOU Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Comptabilité Oppositions	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.	du
M. Audrey BRELEUR Contrôleur des Finances publiques Cellule comptabilité	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.	du

	DIVISION DEPENSE
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M. Joseph BERTRAND Inspecteur des Finances publiques Chef du service SFACT Bloc3	 Signer: Les ordres de paiement des virements étrangers, Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), Les fiches incidents CHORUS, Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Angela BERTRAND Contrôleuse principale des Finances publiques Adjoint au chef du service SFACT Bloc 3	 Signer: Les ordres de paiement des virements étrangers, Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), Les fiches incidents CHORUS, Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Odile MORA Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service SFACT Bloc1	 Signer: Les ordres de paiement des virements étrangers, Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), Les fiches incidents CHORUS, Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Thierry ALIGE Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service SFACT Bloc1	 Signer : Les ordres de paiement des virements étrangers, Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), Les fiches incidents CHORUS, Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. René MENTION Inspecteur des Finances publiques Chef du service Dépense Règlement	 Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées, Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception, Valider les virements magnétiques pour son service, Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus.

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Danièle RENAUDON Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au chef du service Dépense Règlement	 Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement émis, les mentions sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées. Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception, Valider les virements magnétiques du service. Valider les DSOCO émises sous procédure Chorus
M. Jean-Luc HABY Contrôleur principal des Finances publiques	• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, 541-1, 541-3, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées.
	 Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus, Signer les correspondances courantes émanant du service ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Karine PETIT Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Régies et SFACT MEN	 Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception. pour le service des régies : les remises de service des régisseurs, les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi), les rejets de dépenses, les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception. pour le service facturier : les ordres de paiement des virements étrangers les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), les fiches incidents CHORUS,
M. Dominique SALESSE Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Régies et SFACT MEN	 Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception. pour le service des régies : les remises de service des régisseurs, les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi), les rejets de dépenses, les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception. pour le service facturier : les ordres de paiement des virements étrangers les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (transfert d'assignation), les fiches incidents CHORUS,

	DIVISION PENSIONS
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M. Jean-Louis PESENTI Inspecteur des Finances publiques Adjoint au responsable du CGR	 Signer les documents entrant dans les attributions du service Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service y compris ceux des échéances de pension et signer les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR.
M. Fabrice GIRARD Contrôleur principal des Finances publiques Responsable de gestion	 Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, des titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre. Valider les virements magnétiques des échéances de pension
Mme Isabelle POUZOLS Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion	 Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre. Valider les virements magnétiques des échéances de pension
Mme Carine THOUARD Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion	 Signer les documents entrant dans les attributions du service à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre. Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service y compris ceux des échéances de pension et signer les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS.

Le Directeur régional des finances publiques

d'Île-de-France et de Paris

Signé

Pierre-Louis MARIEL

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2020-03-02-003

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - Mars 2020

Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 02 mars 2020

Nom - Prénom	Responsables des services
	Services des Impôts des Entreprises :
MERON Laurence	Paris 1er
SAMUEL Marie-Françoise	Paris 2
GUILLIER Jean-Loup	Paris 3ème
VANSUYT Marie	Paris 4ème
RECOUPÉ Nelly	Paris 5ème
ARRIGHI Dominique	Paris 6ème
VERGUIN Pierre	Paris 7ème
ARCHER Katia	Paris 8ème Champs-Elysées
ARCHER Katia, p.i	Paris 8ème Europe Haussmann
FROMAGEOT Patricia	Paris 8ème Rome Madeleine
SPIRIDION Eric	Paris 8ème Roule
DESCAMPS Jean-Michel	Paris 9ème Est
FIZET Patrick	Paris 9ème Ouest
CASTELLI Annie	Paris 10ème
CAUVET Fatima	Paris 11ème Nord
BOYER Philippe	Paris 11ème Ledru-Rollin
GUISELIN Dominique	Paris 12ème
DELACHAPELLE Françoise	Paris 13ème
CASTELLI Emmanuel	Paris 14ème
TOUCHAIS Michel	Paris 15ème Est
TAMAIN Michel	Paris 15ème Grenelle Javel
HUBERTY Alain	Paris 16ème Sud
SERVOZ Daniel	Paris 16ème Chaillot
BOURMIER Philippe	Paris 16ème Porte-Dauphine
LIEGEOIS Mireille	Paris 17ème Batignolles
CHAIX Michel	Paris 17ème Les Ternes
CUISSET Carole	Paris 17ème Monceau Epinettes
CASTET Jean-Pierre	Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or
LEMAIRE Pascal	Paris 18ème Grandes-Carrières

CLAIR André Paris 19ème
HADDOUCHE Jean-François Paris 20ème

Services des Impôts des Particuliers :

GUIGUES Fabienne Paris 1er-2ème

CARUBIA Michèle Paris 3ème - 4ème

ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse Paris 5ème

DANTON Brigitte Paris 6ème

COLOMBE Didier Paris 7ème

TCHAM Samia Paris 8ème
ANICET Daniel, p.i Paris 9ème
ROCHE Alain Paris 10ème

TRUTTMANN Marianne, p.i Paris 11ème Oberkampf

PIN Odile Paris 11ème Ledru-Rollin

GEOFFRAY Sylvie Paris 12ème Daumesnil

DUPLAIX Annick Paris 12ème Picpus

GREGOIRE Thierry Paris 13ème La Gare

BROCHET Françoise Paris 13ème Maison-Blanche

CHABAS Laurent Paris 14ème

GABELOTEAU Hervé Paris 15ème Saint-Lambert

GUISELIN-WOLFF Marie-Rose Paris 15ème **OUEST**

GUIGUES Roland Paris 15ème Necker

VIDAL-PIQ Bruno Paris 16ème Porte-Dauphine

MEURVILLE Anne Paris 16ème Auteuil

DURET Jean-Jacques Paris 16ème La Muette

GROSS Jean-Yves Paris 17ème Saint Petersbourg

FOUCHER Sylvie Paris 17ème Reims
SERRA-SEGUI Lisa Paris 18ème Boucry

CHAUSSY Claire Paris 18ème Grandes Carrières

PALIX Gérard Paris 19ème Buttes-Chaumont

LACROIX Pascal Paris 19ème Villette

AUDIBERT Laurence Paris 20ème Charonne

GUICHARNAUD Françoise Paris 20ème Père-Lachaise

, <u>...</u>

Services de Publicité Foncière :

AROLD Didier Paris 1er bureau
AULARD Denis Paris 2ème bureau
LABIE Anne-Marie Paris 4ème bureau

AULARD Denis, p.i

Paris 5ème bureau

AULARD Denis, p.i

FISCHER Eve-Laurence, p.i

MARCAILLOU Marie-Claude, p.i

Paris 6ème bureau

Paris 7ème bureau

Paris 8ème bureau

Services Départementaux d'Enregistrement

BOUTHIER Pascal Saint Lazare

DUFRESNE Jean Christophe Saint Hyacinthe

BOUTHIER Pascal, p.i Saint Sulpice

Brigades de vérification:

2ème brigade de vérification Paris Sud

MURA William 1ère brigade de vérification Paris Centre 4ème brigade de vérification Paris Centre MERCIER FELICES Martine REYNAUD Isabelle 6ème brigade de vérification Paris Centre DUPERRIER Françoise, p.i 7ème brigade de vérification Paris Centre MANDIN Maël 9ème brigade de vérification Paris Centre CONTOUT Carole 11ème brigade de vérification Paris Centre DUPERRIER Françoise 14ème brigade de vérification Paris Centre **BOUTANT Bruno** 15ème brigade de vérification Paris Centre COUDERC Sandra 2ème brigade de vérification Paris Est BUFORT Édith 3ème brigade de vérification Paris Est HERNANDO Marie-Claude 4ème brigade de vérification Paris Est **GREEF Pascale** 5ème brigade de vérification Paris Est SIMONOT Claire 7ème brigade de vérification Paris Est GUINARD Matthieu 1ère brigade de vérification Paris Nord FRANZOI Daniel 2ème brigade de vérification Paris Nord CRIMIER Agnès 5ème brigade de vérification Paris Nord LEFORT-LEVEQUE Nathalie 6ème brigade de vérification Paris Nord MARILLER Serge 7ème brigade de vérification Paris Nord MARTICHON Brigitte 8ème brigade de vérification Paris Nord PERRIN Françoise 9ème brigade de vérification Paris Nord LATUS César 10ème brigade de vérification Paris Nord LAMBERT Didier 1ère brigade de vérification Paris Ouest VUGHT Christian 5ème brigade de vérification Paris Ouest BOST Michelle 6ème brigade de vérification Paris Ouest MESTRUDE Claire 8ème brigade de vérification Paris Ouest KUBIAK Sylvain 9ème brigade de vérification Paris Ouest 10ème brigade de vérification Paris Ouest CHARTRAIN Daniel 12ème brigade de vérification Paris Ouest

BODIN Marc

GAMRACY Nicole
CHIRON Carine

DE MONTELLA Alain

FERRON Gaëlle

FRANCOIS Nathalie

BERTHIER Lucile

FAVRE Bernard

ROSSI Frédérique

TARIDEC Gilles

FAVRE Annie

BUFFIERE Christine

MORGAND Jean-Michel

SALLES Agnès

MARTINI Isabelle

BOISSON Sophie,

BERGER Carmen

BERGER Carmen, p.i

LOUBIERE Annick

TESTEVUIDE Eliane

LAGRENÉ Denis

DUBOIS Frédéric

POREYE Thérèse Marie

DELVERT-IGLESIAS Pascal

BONNET Dominique

LANGE Christian

HOURY Isabelle

ROUVROY Pascale

RAY Laure

DEPROST Sylvain

SANANIKONE Ratsamy

FAIJEAN Philippe

JEAN FRED

VOCHELET Alain

5ème brigade de vérification Paris Sud

6ème brigade de vérification Paris Sud

7ème brigade de vérification Paris Sud

Brigades Patrimoniales

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2

Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3

Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1

Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2

Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3

Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4

Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5

Pôles Contrôle Expertise

Pôle contrôle expertise Paris 1er

Pôle contrôle expertise Paris 2ème

Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème

Pôle contrôle expertise Paris 5ème/13ème

Pôle contrôle expertise Paris 6ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème

Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Elysées Europe Haussmann

Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome

Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche

Pôle contrôle expertise Paris 9ème

Pôle contrôle expertise Paris 10ème

Pôle contrôle expertise Paris 11ème

Pôle contrôle expertise Paris 12ème

Pôle contrôle expertise Paris 14ème

Pôle contrôle expertise Paris 15ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Porte Dauphine

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Ternes/Batignolles

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes

Pôle contrôle expertise Paris 18ème

Pôle contrôle expertise Paris 19ème

Pôle contrôle expertise Paris 20ème

Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière

VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14ème
DUCHENE Marc	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13ème
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème
DEVALS Philippe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
ANNEQUIN Nicole	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12ème
LE COANT Jean-Yves	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème
TRESARRIEU Elizabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
TRESARRIEU Elizabeth, p.i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
LEFEVRE Florence	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème
SBRISSA Nathalie	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20ème
JALADY Isabelle	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
	Pôles de Recouvrement Spécialisé
PERILLIER Bernard	PRS - Parisien 1
DUNAS Eric	PRS - Parisien 2
ROMBAUT Fabienne	PRS DNVSF
	Centres des Impôts Fonciers
PEDEUTOUR Nicole	CDIF 1
KAMINSKE Martial	CDIF 2

SIGNÉ
Fabienne DEGORCE
Administrateur des Finances publiques